

# UNE SOCIÉTÉ D'ORDRE

## DOCUMENT 1 : Les trois ordres

Il faut qu'il y ait de l'ordre en toutes choses, et pour la bienséance, et pour la direction de celles-ci. Car nous ne pourrions vivre en égalité de condition, ainsi il faut par nécessité que les uns commandent, et les autres obéissent. Les souverains commandent à tous ceux de leur État. Et le peuple qui obéit est séparé en plusieurs ordres et rangs. Les uns sont dédiés particulièrement au service de Dieu ; les autres à conserver l'État par les armes ; les autres à le nourrir. Ce sont nos trois ordres ou états généraux de France, le clergé, la noblesse et le tiers état. Mais chacun de ces trois ordres est encore divisé en degrés subordonnés. Ceux du clergé sont les ordres sacrés du bas clergé (sous-diacre, diacre, prêtre), et du haut clergé (évêque, cardinal) et les divers ordres de moines. Ceux de la noblesse sont la simple noblesse, la haute noblesse et les princes. Enfin, au tiers état qui est le plus ample, il y a plusieurs ordres : à savoir des gens de lettres, de finance, de marchandise, de métier, de labour et de bras.

D'après C. LOYSEAU, *Traité des ordres et simples dignités*, 1610.

## QUESTIONS :

- 1— **Document 1** : Selon l'auteur quelle est la tâche du souverain et que doit faire le reste de la société ?
- 2— Quels sont les trois ordres de la société d'Ancien régime ?
- 3— D'après C.Loyseau, les différentes catégories composant chacun de ces ordres sont-ils à égalité ?
- 4— En vous aidant du texte, faites un schéma ou vous indiquerez les différents ordres et les différentes catégories à l'intérieur de chaque ordre.
- 5— **Document 2** : Que représentent les 3 personnages de cette caricature ?
- 6— Quelle situation est dénoncée par cette caricature ?

## DOCUMENT 3 : Le parlement<sup>1</sup> de Paris justifie les privilèges

« Tout système qui tendrait à établir entre les hommes une égalité de devoirs et à détruire les distinctions produirait le renversement de la société. C'est là une question des plus importantes, puisqu'il s'agit de savoir s'il faut cesser d'admettre parmi eux des conditions différentes, des rangs, des titres, des prééminences.

Le service personnel du clergé est de remplir toutes les fonctions relatives à l'instruction, au culte religieux et de contribuer au soulagement des malheureux par ses aumônes. Le noble consacre son sang à la défense de l'État et assiste de ses conseils le souverain. La dernière classe de la nation ne peut rendre à l'État des services aussi distingués et s'acquitte envers lui par les tributs<sup>2</sup>, l'industrie et les travaux corporels. »

D'après une lettre du parlement de Paris au roi, 4 mars 1776.

1. En France, le parlement est une chambre de justice composée de magistrats qui appartiennent à la noblesse.
2. Tributs : taxes et impôts.

## DOCUMENT 4 : Le Code paysan de Bretagne (1675)

En 1675, éclate en Bretagne la « révolte du papier timbré », contre une taxe établie sur les papiers officiels. Les révoltés rédigent un Code paysan en quatorze articles qui préfigure les cahiers de doléances de 1789.

- Art. 4 - Que les droits de champart et corvée<sup>1</sup>, prétendus par lesdits gentilshommes, seront abolis (...).
- Art. 9 - Que les curés et prêtres seront payés pour le service de leurs paroissiens, sans qu'ils puissent prétendre aucun droit de dîme (...).
- Art. 10 - Que la justice sera exercée par gens capables<sup>2</sup>, choisis par les habitants, et que le papier timbré sera en exécration à eux et à leur postérité (...)

1. Droits seigneuriaux
2. vénalité des charges : sous l'ancien régime ceux qui payaient pouvaient accéder à un poste de l'administration royale.

## DOCUMENT 2 : le fardeau des privilèges

« A faut espérer qu'jeu là finira ben tôt » Gravure colorisée, 1789, B.N.F., Paris



## DOCUMENT 5 : Bourgeoisie et noblesse

Toutes les petites villes de province devenues plus ou moins commerçantes étaient peuplées de petits bourgeois plus riches et plus industrieux que les nobles, et qui avaient trouvé le moyen, eux et leurs pères, de s'enrichir en administrant les terres des grands seigneurs ou des nobles, ou même à leur service, lorsqu'ils ne pouvaient se livrer à de plus grandes spéculations. Ils avaient reçu, en général, une éducation qui leur était plus nécessaire qu'aux gentilshommes. [...] Ainsi, la bourgeoisie était supérieure en richesse, en talents et en mérite personnel. Cependant, elle était partout humiliée ; elle se voyait exclue, par les règlements militaires, des emplois de l'armée ; elle l'était du haut clergé, par le choix des évêques parmi la haute noblesse. La haute magistrature la rejetait également.

*Mémoires du marquis de Bouille*, 1821.

- 7— **Document 3** : Quelle est la fonction de chacun des 3 ordres ?
- 8— Pourquoi ne faut-il pas supprimer les privilèges selon ce texte ?
- 9— A quelle phrase du document 3 peut-on rattacher le document 2 ?
- 10— **Document 4** : Que rejettent les paysans révoltés dans les articles 4 et 9 ?
- 11— Que demandent les paysans dans l'article 10 ? Quelle est la situation au moment de la rédaction de ces doléances ?
- 12— **Document 5** : Que reprochent les bourgeois à la noblesse ?
- 13— Selon ce texte, qu'est-ce qui distingue la bourgeoisie de la noblesse ?